

Mémoires historiques d'ici et d'ailleurs : regards croisés, 2006-2007

POSTCOLONIE : TRAVAIL DE MÉMOIRE, TÉMOIGNAGE ET IMPÉRATIF DE RECONNAISSANCE

CENTRE D'ÉTUDES EUROPÉENNES DES SCIENCES-PO, EHESS, CRC HISTOIRE COMPARÉE DE
LA MÉMOIRE UNIVERSITÉ LAVAL, QUÉBEC

CEVIPOF, 98, rue de l'Université, 75007 Paris, salle Georges Lavau

SYNTHÈSE DU SÉMINAIRE, MICHÈLE BAUSSANT

Cette synthèse a pour objet de présenter les axes thématiques et les différents éléments de discussion qui ont été dégagés au cours du séminaire commun «Mémoires historiques d'ici et d'ailleurs : regards croisés», organisé par la Chaire de Recherche du Canada en histoire comparée de la mémoire de l'université Laval à Québec (Québec, Canada), l'EHESS et le CEVIPOF. Je m'appuierai ici sur quelques-unes des contributions pour illustrer le cheminement de la réflexion qui a été menée au cours de ce séminaire grâce à toutes les interventions.

La démarche de ce séminaire visait à prendre en compte une vision cumulative du savoir relatifs aux phénomènes mémoriels, en fonction des disciplines, des contextes internationaux, nationaux ou locaux dans lesquels ils s'inscrivent. Elle s'ancrait aussi dans une perspective de croisement des recherches fondées pour leur grande majorité sur des enquêtes empiriques, permettant de suspendre en quelque sorte, le jugement de valeur, au risque parfois d'une certaine fragmentation, qui laisse néanmoins apparaître de grandes thématiques communes. Cette

nécessité a partie liée avec la question tout aussi essentielle de l'explicitation des échelles et du niveau de description et d'analyse qu'on emprunte.

Cette synthèse s'attachera ici au premier terme du titre du séminaire, celui de « Postcolonie », car il a fait l'objet de débats critiques au cours de nos rencontres et dans les discussions menées avec les intervenants lors de leur préparation. L'un des points de cristallisation de ces discussions a tourné autour de la conception spécifique de la temporalité des pays concernés et de leurs histoires particulières et contradictoires que le terme impliquerait, temporalité liée au seul moment colonial et à son « après ». La multiplicité des cas exposés autour de la « Postcolonie », leur contextualisation, leurs similitudes et leurs distinctions ont permis de définir et d'élargir le champs de débats qui se fondent parfois sur des malentendus relatifs à ce terme et des phénomènes qui lui sont afférents - qu'il s'agisse de la colonisation, de la distinction entre mémoire et histoire, des lois mémorielles... - , voire dans certains cas sur une mésentente, au sens défini par Jacques Rancière [Rancière, 1995]. Le séminaire a permis de démêler à certains niveaux ces questions complexes des dynamiques mémorielles présentes dans leur rapport avec les passés coloniaux et la « postcolonie ».

De quoi parle-t-on, quels sont les phénomènes, les espaces, les réalités qu'on désigne, les expériences et les souvenirs qu'on met en avant quand on parle de colonisation et des concepts qui lui sont attachés dans le présent, tels que le postcolonial, les modèles d'intégration, la fracture coloniale ? Les réponses à ces interrogations semblent avoir valeur d'évidence,. Pourtant quand on tente de s'en saisir, force est de constater qu'il faut en permanence re-tirer les choses vers une sociologie de l'expérience ou une histoire qui parte et tienne compte des pratiques et des catégories des acteurs sociaux, plutôt que de se fonder sur de concepts, tels que le « travail de mémoire » ou les « les lieux de mémoire » dont on ne plaque que certains éléments, en les transposant, sur des réalités souvent très diverses et extrêmement complexes.

Une attention particulière doit donc être portée quant aux emprunts ou à la confusion de ce qui relève du discours scientifique et du langage pratique, qui brouille l'analyse critique des logiques des acteurs et de leurs « usages ». Y compris d'un point de vue interne au champ scientifique, dans un contexte où la description peut être « d'autant plus investie par ses utilisateurs comme porteuse de jugements de valeur, et donc d'autant plus suspecte dans sa

prétention à la neutralité, que le domaine en question est plus travaillé par la polémique » et le chercheur « plus requis d'y apporter des armes. » [Heinich, 2002 : 125].

1. La complexité des phénomènes mémoriels liés au « postcolonial »

11. Homogénéité/versus diversité des passés coloniaux

Le séminaire a mis, à travers l'ensemble des contributions, le problème de la périodisation, du local, des divisions multiples à l'intérieur des sociétés coloniales et, dans le même temps, une tendance au nivellement des disparités et la définition d'entités monolithiques et hermétiques dans les analyses. Ce constat a été illustré notamment par l'intervention de Benjamin Stora qui s'intéresse aux processus d'acculturation chez la population juive d'Algérie, à la lisière ou à la croisée d'univers sociaux non totalement étanches. Il montre comment au sein de cette population, existe une diversité des lieux, une hétérogénéité sociale et culturelle, des traditions et des temps. Envisager le basculement de cette population lors de sa naturalisation massive au moment du Décret Crémieux en 1870 comme prévisible, revient finalement à analyser le passé à la lumière des enjeux présents en mettant l'accent sur la fracture, la rupture avec le passé avant la colonisation française. Il minimise la profondeur comme la diversité des rapports de connivences, des espaces de partage, tels que la langue, existant entre les populations, au profit des espaces de confrontation. Ainsi se trouvent nivelées et unifiées des populations extrêmement diverses et parfois très hiérarchisées de l'intérieur, qu'on envisage sous les seuls angles de leur « clôture », de leur confrontation avec les autres populations en présence et en fonction d'une première ligne de fracture essentielle établie par la colonisation et le rapport colonial.

12. L'adéquation entre identité et mémoire

Les exemples concrets explorés ont obligé à dépasser ou déplacer, sans pour autant en faire abstraction ou l'évacuer, la vision quelque peu réductrice de la concurrence des mémoires et de leur adéquation avec une «identité» et un «groupe», adéquation par ailleurs déjà largement critiquée dans de nombreux ouvrages [Dakhli, 1990; Déchaux, 1997]. Car cette vision semble rarement tenir véritablement compte de l'ensemble des représentations disponibles qui définissent, selon les lieux et les temps, les champs dynamiques de rencontre et d'opposition des différents milieux sociaux auxquels les individus peuvent se rattacher.

Pourtant, sans cette prise en compte, comment comprendre les processus qui travaillent dans différents pays la réévaluation de l'après-colonisation sous des formes parfois nostalgiques ou de demande de règlement de compte entre les générations, ainsi que nous le montrent Bogumil Jewsiewicki et Donatien Dibwe Dia Mwembu à propos de la République Démocratique du Congo ? Comment interpréter le fait que dans certains de ces pays, la colonisation est envisagée comme partie intégrante de leur histoire, tandis que dans d'autres elle est énoncée comme une parenthèse historique qu'il faudrait refermer, voire à la fois comme une fin et un commencement ? Et de quelle manière expliquer le lien fait aujourd'hui en France entre le modèle dit républicain d'intégration, les émeutes urbaines de 2005 et la colonisation ? Or ce lien, rappellent respectivement Vincent Tiberj et Evelyne Ribert, oblige à revenir sur des questions qui n'ont rien d'une évidence mais semblent pourtant essentielles : peut-on parler de mémoire républicaine pour les Français dont les parents ont migré en France et lesquels ? De quoi les mémoires des migrations comme de la colonisation sont-elles fondatrices, puisqu'il apparaît dans les enquêtes menées notamment par Evelyne Ribert [2006] que les jeunes interviewés, se situant dans une tranche d'âge entre 16 et 21 ans, savent peu des conditions même d'émigration de leur parents et que rien sur la colonisation n'est évoqué spontanément au cours des entretiens ?

13. Résonances...

Les contributions croisées, et notamment celles se rapportant à la France et à l'Algérie, par Eric Saravèse, Michèle Baussant, Benjamin Stora, Ouarda Osiari-Tengour, Daho Djerbal et Jean-Jacques Jordi, ont apporté un éclairage inédit quant à la complexité des phénomènes mémoriaux liée aux passés coloniaux et à la construction d'un récit compatible officiel.

S'appuyant entre autres sur la question de l'expérience individuelle, caractérisée par son hétérogénéité et son caractère qualitatif [Attias-Donfut, 1988], et collective, elles ont mis à jour des représentations semble-t-il partagées au niveau de certains groupes intermédiaires :

La première résonance concerne une perspective en miroir entre les différents acteurs sociaux ayant vécu ensemble ou « côte à côte » durant la colonisation française, relative aux catégories sur lesquelles se construit l'histoire à la fois individuelle et collective. Cette construction commence toujours par la fin et n'assume, semble-t-il, qu'avec difficulté l'idée de l'hybridité et de la pluralité : Ouarda Osiari-Tengour montre ainsi comment les récits des militants de la guerre d'indépendance en Algérie qui ne disent rien ou peu de la colonisation mais évoquent en priorité la guerre, des Pieds-noirs qui expriment le sentiment que leur histoire constitue une parenthèse refermée et que leurs descendants partent à nouveau de zéro, comme eux-mêmes l'ont fait en France et leurs ancêtres en Algérie; même si ce constat peut-être nuancé par un questionnement que l'on retrouve chez certains d'entre eux, comme l'a montré l'intervention de Jean-Jacques Jordi ou l'ouvrage récent d'Andrea Smith.

La seconde de ces résonances, complémentaire, renvoie à des formes de relégation du passé, qui prennent sans doute des contours et des contenus différentiels, selon les individus et les différents milieux sociaux et groupes auxquels ils se rattachent. Cette relégation serait, pour reprendre les termes de Daho Djerbal, davantage les produits de scissions multiples qui deviennent des liens de continuité, cette analyse faisant écho de manière comparative aux réflexions entre autres de Jeannine Altounian [2000] à propos des Arméniens ou de René Kaes [1989; 1993; 2000] sur les ruptures de transmission. A chaque fois, il s'agit de redémarrer à zéro, de réinventer une histoire dans un sentiment de contemporanéité à soi. On aurait alors une forme de construction de la mémoire par effacement ou relégation, en recommençant une vie, avec l'illusion de « faire table rase ».

La troisième résonance concerne la multiplication des récits, notamment parmi les milieux militants. En Algérie par exemple, ce mouvement de multiplication s'est accéléré depuis 1990 avec des textes publiés sur le marché algérien par des acteurs du mouvement national ou ayant participé à la guerre de libération. La profusion des souvenirs semble telle qu'elle remet en cause le monopole de l'histoire officielle. Deux phénomènes auraient aidé à cette libération : 1988, qui minimise le monopole politique avec un désir de mémoire exprimé par la jeunesse et vise moins

l'ancienne puissance coloniale que le mouvement national auxquels des questions d'ordre interne sont posées; puis la fin du monopole étatique sur les livres et l'édition, qui libère en quelque sorte la parole. Cette multiplication revient à poser la question des conditions sociales d'évocations des souvenirs de l'expérience, de la constitution ou non d'un espace du dicible, du crédit social accordé en fonction des contextes aux acteurs sociaux, crédit qui concerne aussi l'instance ou les instances considérées comme susceptibles d'apporter légitimement une forme de reconnaissance.

Enfin, et peut-être plus marginalement, mais non moins digne d'être souligné, certains intervenants se sont retrouvés autour du constat empirique d'une passion française développée et déclarée chez un certain nombre d'enquêtés ayant vécu en Algérie pendant la colonisation, passion qui n'équivaut pas nécessairement et dans la plupart des cas à une passion républicaine.

14. ...ou formes d'une « continuité » ?

Le départ des colonisateurs n'a pas totalement et dans tous les cas de figures libéré les sociétés colonisées de l'emprise étrangère, d'un point de vue économique, de par la destructuration du marché colonial, juridique ou encore culturel, comme nous l'a montré très justement Jean-Claude Vatin, la culture du colonisateur continuant de transiter et de s'imposer de manière parfois surprenante. A ce titre, la contribution de Françoise Raison, qui s'appuie sur une sociologie fine des coopérants dans la Capitale à Madagascar, s'avère éclairante. Elle souligne ainsi certaines de ces continuités existant entre la présence des coopérants et la période antérieure. Elle met en avant la puissance de l'imaginaire des processus de décolonisations vécus et encouragés activement depuis la France par ces coopérants, qui n'ont pas véritablement d'horizon d'attente par rapport aux anciennes colonies, et l'importance de l'Algérie comme référence pour ces jeunes alors qu'ils n'y sont jamais allés. En partant de la mémoire malgache de 1947, Françoise Raison nous conduit ainsi à essayer de comprendre la complexité du décalage entre le prisme par le biais duquel ces coopérants perçoivent et comprennent le monde qui les entourent et une partie de la réalité politique et locale de la société malgache. Finalement elle montre à la fois comment ils apparaissent à leur tour –même différemment des anciens colonisateurs- comme des Pygmalion qui envisagent, *via* la sociologie, la refondation de la société par sa base.

La question des résonances et des « continuités » oblige donc à voir à quelle échelle on se situe lorsqu'on parle d'une éventuelle dimension consciente et volontaire du rappel d'évènements passés et de qui elle est le fait. Si on s'intéresse à l'idée d'usage politique, c'est peut-être au niveau des « entrepreneurs de mémoire » et d'acteurs sociaux - tels que les « témoins autorisés », les responsables associatifs, les hommes politiques, les responsables d'institutions...- que la visée de construction d'un récit partagé, unificateur et ce qui paraît aller de pair, c'est-à-dire, la notion de la concurrence, semble pouvoir trouver une pertinence en termes d'analyse.

2. Concurrences et « usages » politiques

21. Quelques formes institutionnelles de reconnaissance du passé

Ainsi, au Maroc, l'Instance Équité et Réconciliation, étudié par Jamaâ Baida, a eu pour visée, entre autres, de décriper la situation du pays en tournant les pages des « années de plomb » de 1956 à 1999. Son action a été envisagée comme une forme de démocratisation à laquelle auraient aspiré les Marocains face un legs non apuré et douloureux, où les frontières entre les souvenirs relatifs au Maroc indépendant et au Maroc colonial paraissent parfois se chevaucher.

En Tunisie par contre, d'abord tournée vers l'idée de la « modernité », souligne Habib Kazdaghli, diverses périodes historiques tendent à être progressivement intégrées comme un fondement de la personnalité tunisienne, dans son unité et sa diversité, notamment du fait de mouvements de la société civile pour la défense et la réhabilitation du patrimoine urbain.

En Russie et au Québec, la montée d'une forme de nationalisme dans sa version moderne s'est appropriée la mémoire de l'esclavage et de la colonisation et s'affirme, certes de manière différentielle, comme devant s'affranchir des séquelles politiques et culturelles de la colonisation. Maria Feretti fait ainsi la généalogie de la notion d'Empire en Russie et de ses évolutions multiples jusqu'à nos jours, montrant comment ce pays est venu à inventer son propre mouvement indépendantiste et à se constituer une image, celle d'un pays qui s'est sacrifié en

dispensant ses richesses à une Europe de l'Est aujourd'hui considérée comme ingrate et aux autres républiques.

De son côté, Martin Pâquet explore l'exemple du Québec, en retraçant la généalogie des relations entre anglophones et francophones au Canada. Il montre comment la prolétarianisation de ces derniers, et surtout sa prise de conscience avec la constitution progressive de leur image comme « nègres blancs d'Amérique » se cristallisent au moment même des mouvements d'émancipations lors des décolonisations. Il souligne dans le même temps l'inspiration puisée paradoxalement par les Québécois, lors de cette « révolution tranquille », dans la France républicaine, laïque et jacobine.

22. Interactions entre récits publics et expériences

En revenant de manière très précise sur la genèse de la loi du 23 février 2005 en France et ses évolutions – à savoir le lien qui va être établi entre la colonisation et les émeutes urbaines de 2005 -, Romain nous invite à approfondir l'analyse des interactions entre les récits publics et les expériences. Il s'intéresse à la circulation des discours et des légitimités et s'attache à saisir comment leur valeur d'usage politique même se transforme quand on passe d'un champs à l'autre. Cette interrogation semble étroitement liée ici à une autre question, celle du rôle même dans certains pays de l'État dans la multiplication ou la mise à jour des revendications et dans la construction et le transfert du concept de mémoire partagée comme catégorie d'action politique, ainsi que le souligne Sarah Gensburger lors des débats autour de la séance du 20 octobre 2006.

En analysant la genèse de la loi du 23 février 2005 portant « reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés », il ne s'agit pas d'émettre des jugements de valeurs sur les logiques des acteurs sociaux et sur leurs revendications déjà anciennes, mais plutôt de comprendre pourquoi à un moment donné, des hommes politiques, et entre autres des députés gaullistes, transgressant en quelque sorte des valeurs elles-mêmes dites gaullistes, s'en sont saisis et les ont portées. Romain Bertrand montre bien que la trajectoire des enjeux soulevés ici n'est pas linéaire et fixée *ex ante*, mais qu'elle change au fil du temps, à tel point que d'un règlement des dispositifs liés au régime rapatrié qui se voulait définitif, la controverse a évolué vers la question de l'intégration républicaine.

Ce travail a déplacé de manière pertinente le débat en proposant une réflexion sur la manière dont se constitue, pour reprendre les termes de Romain Bertrand, un domaine d'objets et un territoire d'énoncés dans lesquels il est possible de tenir pour vraies ou pour fausses des propositions, qui contiennent leur propre programme de vérité dans un monde social ou les programmes de vérité peuvent être concurrents. Et il montre bien le jeu existant entre ces programmes, la place de la contingence dans ce qui va se construire comme controverse, perspective qui lui permet de briser, et je lui emprunte là encore ses propres termes, le caractère d'évidence des modèles d'énoncés qui s'imposent à l'issue d'un tel débat. Cette démarche permet aussi de tenir compte de la réflexivité des acteurs sociaux et des tensions liées à leurs positions sociales, ainsi que de la confusion des rôles soutenus par certains chercheurs entre analyse scientifique, expertise et jugement d'évaluation à caractère idéologique.

Enfin, elle permet de sortir d'une vision réductrice du travail militant, y compris dans sa relation au savoir historique constitué. Elle éclaire, plus ou moins explicitement, le paradoxe qu'il y a à envisager les militants et les « entrepreneurs de mémoire » comme des individus incapables de construire une histoire possible, qui soit aussi régie par des critères de pertinence et de rigueur, et comme de fins stratèges, rompus à la pratique d'un lobbying souvent disqualifiée. On retrouve cette même disqualification sur l'objet « mémoire », comme en témoigne la dénomination des quatre lois ayant vu le jour en France : à savoir la loi Gayssot du 13 juillet 90 qui crée un nouveau délit, et les trois autres lois qui portent surtout reconnaissance - la loi sur le génocide arménien du 20 janvier 2001, loi Taubira du 21 mai 2001 et la loi du 23 février 2005.

23. La question des lois mémorielles

Le désignation de ces quatre lois comme « mémorielles » tend à les déprécier en tant que sous histoire ou mauvaise histoire, ainsi que le souligne Marie-Claire Lavabre lors des débats autour de l'intervention de Corinne Vallery-Masson, alors même que ces lois concernent essentiellement une interprétation de l'histoire mais non la mémoire et qu'il existe par ailleurs de nombreuses raisons de les critiquer, ne serait-ce que dans le champs premier dans lequel elles s'appliquent, c'est-à-dire celui du domaine juridique.

C'est ce que nous montre l'intervention de Corinne Vallery-Masson qui a permis d'ouvrir un vrai débat critique sur cette question des lois mémorielles. D'un point de vue juridique, ces lois ont classifié et figé un fait historique dans une catégorie légale avec les conséquences que cela implique : à savoir qu'en transformant un événement historique en élément de droit, le débat n'existe alors plus sur le fait en question, au-delà duquel le juge se place, mais il se décale en quelque sorte autour de la contestation ou non de ce fait, qui appartient désormais à l'ordre public puisqu'il fait partie de l'arsenal législatif. Alors qu'on leur donnait pour vocation déclarée de répondre à un besoin social, bien qu'il existât déjà d'autres voies de recours au civil comme au pénal, ainsi qu'en témoigne antérieurement l'affaire Robert Faurisson, à la fin des années 1970, pour ne citer qu'elle, et de mettre fin aux débats, ces derniers n'ont pas pour autant cessé devant les tribunaux, pas davantage que ces lois n'ont mis fin aux procès intentés. En outre, la structuration de la loi Gayssot, peu claire, va obliger les juges à franchir de nombreux écueils pour déterminer au cas par cas ce qu'ils doivent réprimer, en définissant la caractéristique de la contestation, lequel va s'élargir considérablement de la négation à la révision, en passant par la banalisation des faits, par la controverse sur le sens des mots et par le signe manifeste de la mauvaise foi.

24. Une disqualification de l'objet « mémoire »?

La promulgation de ces lois oblige donc à revenir, du moins en France, sur la disqualification de la mémoire et des logiques portées par les acteurs sociaux entre autres par certains professionnels des sciences sociales. Or encore une fois, on se trouve face à un paradoxe, puisque d'un côté ces logiques sont évaluées comme mensongères et non rigoureuses en terme de connaissance et de construction du savoir et de l'autre, les acteurs sont jugés en fonction de logiques sociales, de contraintes normatives et d'intérêts qui ne sont pas toujours et forcément les leurs – celle par exemple du goût de la connaissance pour elle-même – . Et ce faisant, ils sont placés par ceux qui les évaluent dans une position analogue à la leur. Dès lors, rappelle J. Viaud [2003 :24], le chercheur «a des chances de trouver des oppositions entre les discours de mémoire selon les groupes qui tiennent à la manière dont le point de vue scolastique va ou non rencontrer

les préoccupations ou les héritages scolaires de ces mêmes groupes (et particulièrement ceux des groupes dominants) dans les univers non scolaires.»

Les « conclusions » d'un rapport au passé qui relèverait soit du pathos, soit de la manipulation apparaît à la lumière des analyses empirique comme abusif, réducteur, voire dans certains cas contradictoire : puisque la restriction des phénomènes mémoriels aux usages politiques du passé s'accompagne dans le même temps d'une définition de ces usages qui massifie et désincarne les expériences.

Comment imaginer une mémoire sociale extraite de tout cadre sociologique, constat qui relève d'une ignorance même de l'histoire chez certains chercheurs en sciences sociales alors même qu'ils reprochent aux individus de fonctionner par le biais de la mémoire ? La position d'évaluation des témoignages comme mensongers se situe-t-elle dans la mise en valeur d'une coupure entre science et sens commun ou dans l'existence possible d'un espace de parole légitime pour un chercheur s'intéressant aux individus autrement que par l'appréhension de la « mémoire collective » comme un objet de l'histoire ? Ou dans les deux ? Penser cela ne revient-il pas à oblitérer les conditions sociales de production des discours sur le passé ?

« La sociologie descriptive de l'expérience, rappelle Nathalie Heinich [2006 :412-413], est un travail de *déplacement* à l'intérieur du monde social (...) et c'est ce déplacement qui produit de la généralité, c'est-à-dire des théories pourvoyeuses d'explication ou de compréhension : théories partielles mais généralisables à d'autres domaines de l'expérience, c'est-à-dire utilisables dans d'autres contextes, par d'autres spécialistes, sur d'autres terrains, d'autres problématiques, d'autres objets, voire avec d'autres méthodes. ». C'est cette démarche que nous avons tenté de suivre tout au long de ce séminaire 2006-2007, en adoptant une perspective décalée pour sortir, au risque parfois d'une certaine impression de fragmentation, les questions mémorielles de leur traitement sur le mode de l'exceptionnalité nationale, tout en évitant le piège inverse qui aurait consisté à faire de ces processus des formes d'universaux.

RÉFÉRENCES CITÉES

JEANINNE ALTOUNIAN, 2000, *La survivance. Traduire le trauma collectif*, Paris, Dunod

CLAUDINE ATTIAS-DONFUT, 1988. *Sociologie des générations*, Paris, PUF.

JOCELYNE DAKHLIA, 1990, *L'oubli de la cité. La mémoire collective à l'épreuve du lignage dans le jérid tunisien*, Paris, La Découverte

JEAN-HUGUES DÉCHAUX, 1997, *Le souvenir des morts. Essai sur le lien de filiation*, Paris, PUF

NATHALIE HEINICH, 2006, « Vers une science sociale de l'expérience », *Revue MAUSS*, 28/2, p. 403-413

NATHALIE HEINICH, 2002, « Pour une neutralité engagée », *Questions de communication*, n° 2, p.117-127

RENE KAËS, 1989, « Ruptures catastrophiques et travail de la mémoire », in *Violence d'Etat et psychanalyse*, Paris, Dunod

RENE KAËS, 1993, « Le sujet de l'héritage », in *Transmission de la vie psychique entre générations*, Paris, Dunod

RENE KAËS, 2000, Postface, « Traduire les restes, écrire l'héritage », in *La survivance. Traduire le trauma collectif*, J. Altounian, Paris, Dunod

JACQUES RANCIÈRE, 1995, *La méésentente : Politique et philosophie*, Paris, Galilée

EVELYNE RIBERT, 2006, *Liberté, égalité, carte d'identité. Les jeunes issus de l'immigration et l'appartenance nationale*, Paris, Editions La Découverte

ANDREA SMITH, 2006, *Colonial Memory and Postcolonial Europe. Maltese Settlers in Algeria and France*, Bloomington and Indianapolis, Indiana University Press

JEAN VIAUD, 2003, « Mémoire collective, représentations sociales et pratiques sociales », *Connexions*, 80/2, p. 13-30

CONFÉRENCES DU SEMINAIRE

Les conférences peuvent être écoutées via le lien

http://www.anamnesis.fl.ulaval.ca/wordpress/?page_id=504, rubrique Audiothèque,

ARAUJO ANNA LUCIA, *Mémoire de l'esclavage : du refoulement à l'affirmation culturelle*, Conférence du 1^{er} juin 2007

BAIDA JAMAA, *L'instance « Équité et réconciliation » et les enjeux récents de la mémoire au Maroc*, Conférence du 12 janvier 2007

BAUSSANT MICHELE et ERIC SAVARESE, *Mémoires de la colonisation en France. Pieds-noirs, harkis, Algériens : dynamiques de l'oubli et du souvenir*, Conférence du 20 octobre 2006

BERTRAND ROMAIN, *Faire loi avec le « passé colonial ». Retour sur la genèse de la Loi du 23 février 2005*, Conférence du 20 octobre 2006

COQUERY-VIDROVITCH CATHERINE, *Le passé colonial (français) entre histoire, mémoire et politique*, Conférence du 8 décembre 2006

COTTIAS MYRIAM, *Les enjeux de la mémoire de l'esclavage à la Martinique et en France métropolitaine*, Conférence du 1^{er} juin 2007

DIBWE DIA MWEMBU DONATIEN ET BOGUMIL JEWSIEWICKI, *Le passé colonial belgo-congolais, patrimoine commun mais difficile à partager*, Conférence du 8 décembre 2006

DIOUF MAMADOU, *Mémoires de la colonisation – colonisation des mémoires sur trois rives de l'Atlantique*, Conférence du 1^{er} juin 2007

DOZON JEAN-PIERRE, *Remémoration coloniale et actualisation politique dans le mouridisme, Sénégal*, Conférence du 2 mars 2007

FERRETTI MARIA, *Mémoire d'empire, mémoire du fait colonial en Russie d'aujourd'hui*, Conférence du 2 mars 2007

JEAN-CLAUDE VATIN, *Mémoire coloniale - mémoire non décolonisée*, Conférence du 2 mars 2007

JEWSIEWICKI BOGUMIL, *Contemporanéité de la colonisation et de l'esclavage : l'actualité de l'oubli, la présence de la mémoire et la souveraineté des écritures du soi*, Conférence du 20 octobre 2006

JEWSIEWICKI BOGUMIL, *Introduction de la journée : Mémoire républicaine/mémoires coloniales/nouvelles mémoires nationales*, Conférence du 2 mars 2007

JORDI JEAN-JACQUES, DAHO DJERBAL ET OUANASSA SIARI-TENGOUR, Table ronde : *Mémoires de l'Algérie, mémoires algériennes, mémoires françaises*, Modératrice : MICHELE BAUSSANT, Conférence du 12 janvier 2007

JOUTARD PHILIPPE, *Des imaginaires collectifs et des mises en sens du travail de mémoire et d'histoire : France et États-Unis, catholiques et protestants, premier monde, autres mondes*, Conférence du 20 octobre 2006

JOUTARD PHILIPPE, *Peut-on parler aujourd'hui d'une mémoire de la Méditerranée ?*, Conférence du 12 janvier 2007

KAZDAGHLI HABIB, *Retours tunisiens sur la mémoire et sur le patrimoine du temps colonial*, Conférence du 12 janvier 2007

LAVABRE MARIE-CLAIRE, *Postcolonie : travail de mémoire, témoignage et impératif de reconnaissance*, Conclusion et discussion, Conférence du 20 octobre 2006

NICOLAÏDIS DIMITRI, *Lois mémorielles et colonisation : débats en France et dans le monde méditerranéen*, Conférence du 20 octobre 2006

NICOLAÏDIS DIMITRI, *Quelques commentaires à la lumière de l'expérience du Réseau RAMSES*, Conférence du 12 janvier 2007

PAQUET MARTIN, *Mémoire nationale, usages du passé, enjeux migratoires et linguistiques au Québec*, Conférence du 2 mars 2007

RAISON FRANÇOISE, *Intégrer mémoire et modes d'action anticoloniaux dans le présent : 1971, le rejet dans le Sud malgache révolté de la mémoire de 1947*, Conférence du 8 décembre 2006

RAMAMONJISOA JANINE, *Mémoires de la colonisation dans un jeu de passages entre un présent mal maîtrisé et un passé ignoré dont la lecture est instrumentalisée*, Conférence du 8 décembre 2006

RIBERT EVELYNE, *Commentaire de la conférence de Vincent Tiberj*, Conférence du 2 mars 2007

STORA BENJAMIN, *Les trois exils des Juifs d'Algérie*, Conférence du 12 janvier 2007

TIBERJ VINCENT, *La place de la République dans le rapport au politique des Français issus de l'immigration*, Conférence du 2 mars 2007

VALLERY-MASSON CORINNE, *L'interprétation des lois mémorielles par les tribunaux*, Conférence du 20 octobre 2006

PARTICIPATION DU SEMINAIRE DANS LE CADRE DU RESEAU D'EXCELLENCE RAMSES 2 (W.P.S. 1.1 & 1.3.)

Quel travail de mémoire en Méditerranée ? Colloque d'Aix, 4-6 juin 2007

Programme consultable sur le site : <http://ramses2.mmsh.univ-aix.fr/multimedias/Ramses2-Multimedias.htm>